Image not found or type unknown

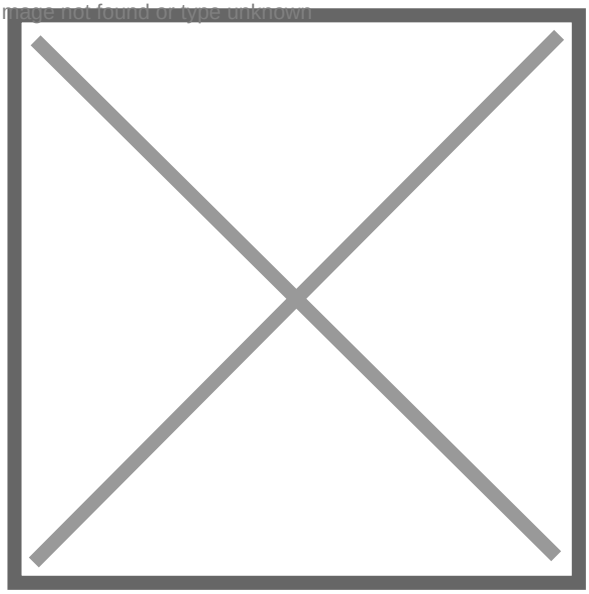

Association, majoration cotisation

Par **obel38**, le **16/06/2014** à **19:55**

Bonjour,

je me trouve devant un problème sans réponse ...
Un club de football, mon fils en est titulaire .

Je viens de recevoir la convocation à l'assemblée générale (par email), il précisé que, pour les non présents, à cette assemblée, la cotisation sera majorée, pour l'an prochain.

Je ne trouve vraiment pas cela "juste".

Avez vous des réponses, quand à la conformité avec la loi,pour cette mesure ?

Merci par avance,

Par **Lag0**, le **17/06/2014** à **08:00**

Bonjour,
Les statuts de l'association peuvent prévoir plusieurs valeurs de cotisations en fonction de critères définis.
A vérifier...

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés